



Le 12 septembre 2018

Chers parents,



N'oubliez pas que cette publication est maintenant disponible au site WEB de l'école sous l'onglet «Nouvelles/INFO-PARENTS».

Photos scolaires

Nous vous rappelons que les photos scolaires auront lieu **le vendredi 14 septembre 2018.**

Campagne de financement.

Notre campagne de financement débutera bientôt. (octobre 2018)
Cette année, le conseil d'établissement a choisi une nouvelle campagne : LE PAIN RICHELIEU.
Nous vous donnerons plus de détails prochainement.

Attestation de présence du 30 septembre

Le vendredi 28 septembre prochain sera la journée de présence obligatoire pour le ministère de l'Éducation. **Il sera donc très important que votre enfant soit présent à l'école cette journée-là.**

Veuillez communiquer avec le secrétariat si vous prévoyez l'absence de votre enfant. Vous devrez venir remplir un formulaire qui confirme la fréquentation de votre enfant à l'école.

Assemblée générale et antécédents judiciaires

Vous êtes convié à l'assemblée générale des parents le 18 septembre à 18 h 30. Lors de cette rencontre, il y aura plusieurs postes de parents à combler sur notre conseil d'établissement.

De plus, les parents désirant faire du bénévolat à l'école (bibliothèque, sortie scolaire, etc.) et qui n'ont pas complété leurs antécédents judiciaires pourront le faire le 18 septembre entre 8 h et 20 h seulement.

Portail parent

Nous vous rappelons l'importance de vous créer un compte sur le portail parents (si ce n'est pas déjà fait) puisque dorénavant les bulletins ainsi que la première communication y seront déposés. De plus, le portail parent est un outil efficace pour vérifier les éléments suivants :

- Transport scolaire
- Liste des enseignants de votre enfant
- État de compte
- Plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Information complémentaire, ex. : code permanent

Où trouver les informations nécessaires pour créer votre compte ?

Avant d'accéder à *Mozaïk-Portail pour les parents* ou à *Mozaïk-Inscription*, assurez-vous d'avoir en main toutes les informations nécessaires :

- Il est important d'utiliser la même adresse courriel que l'école utilise pour vous envoyer des messages.
- **Nom de la commission scolaire** : si vous ne connaissez pas le nom de la commission scolaire dans laquelle se trouve l'école de votre enfant, consultez le site du Ministère de l'Éducation à www.education.gouv.qc.ca (dans la section «Accès rapides», sélectionnez l'outil «Trouvez une école»).
- **Nom et prénom de votre enfant** : assurez-vous d'inscrire les nom et prénom complets de votre enfant, tels qu'ils apparaissent dans son dossier scolaire. N'utilisez pas de diminutif et assurez-vous d'inscrire tous les noms de famille qui se trouvent dans son dossier scolaire.
- **Numéro de fiche ou code permanent de l'enfant** : cette information se trouve sur les documents officiels transmis par l'école ou la commission scolaire (bulletin, horaire, carte d'identité, etc.). Le **numéro de fiche** est composé d'un maximum de 7 chiffres. Le **code permanent** compte quant à lui 12 caractères (les 3 premières lettres du nom et la première lettre du prénom suivies de 8 chiffres). Vous pouvez inscrire l'une ou l'autre de ces informations.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et vous invitons à communiquer avec nous pour obtenir des informations supplémentaires.

Stationnement

Nous vous rappelons qu'il est **interdit** de se stationner sur le terrain de l'entreprise à la droite de l'école.

Les stationnements disponibles aux parents sont :

- Stationnement de l'église
- Le long de la rue en face de l'école
- Stationnement entre l'école et le terrain de baseball.

Heure du dîner

Nous vous rappelons qu'il y a trois possibilités pour votre enfant sur l'heure du dîner :

- Repas froid (boîte à lunch)
- Repas à faire réchauffer (micro-ondes)
- Repas du traiteur à 5, 25 \$ (menu dans l'agenda ou le guide d'information)

Nous remarquons cette année une augmentation du nombre de repas à faire réchauffer. Malgré nos 7 micro-ondes, la file d'attente demeure longue. Nous vous demandons de privilégier les thermos si cela est possible.

Bonne année scolaire 2018-2019 !

Charles Raiche, directeur